

UE  
2022

# UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

6 • 7 • 8 septembre 2022  
Palais des congrès • Paris



**ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES** *ec*  
Région Paris Ile-de-France

**CRCC**  
COMPAGNIE  
REGIONALE DES  
COMMISSAIRES AUX  
COMPTES  
**PARIS**

**CRCC**  
COMPAGNIE  
REGIONALE DES  
COMMISSAIRES AUX  
COMPTES  
**DE VERSAILLES  
ET DU CENTRE**

# RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES : LES ENJEUX POUR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

# INTERVENANTS

---



Hervé GBEGO



Carole CHERRIER

# **INTRODUCTION ET SOMMAIRE**



# Responsabilité sociale et environnementale des entreprises

## Le contexte

### Urgence climatique

- Agir sur plusieurs leviers, dont le corporate reporting (i.e. les différents reporting des entreprises)
- Enjeux climats sont aussi souvent associés à des enjeux environnementaux autres / sociaux / gouvernance... (ESG)
- **Toutes les entreprises concernées**

### EU Green Deal

- Neutralité carbone d'ici 2050
- Transformation de l'économie / société
- Orienter/attirer vers les investissements durables : des milliards d'euros seront investis
- Vers de nombreuses mesures réglementaires (y.c. pour les PME)

### EU vs et avec le reste du monde

- Des enjeux planétaires... stratégiques
- EU précurseur dans de nombreux domaines (Non-Financial Reporting Directive-NFRD)
- Conserver un leadership tout en œuvrant à la concertation / convergence mondiale

### Qualité du reporting extra/non-financier mise en cause

- Pertinence des indicateurs
- Manque de comparabilité
- Manque de fiabilité
- Crainte du greenwashing

### Référentiels de reporting extra-financier multiples

- Cadre de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)
- GRI, SASB, IIRC
- Questionnaires CDP, agences de rating, investisseurs...

### Connectivité reporting financier et extra financier

- Reporting financier doit refléter les transformations / engagements actuels et futurs
- Reporting extra-financier doit expliquer les impacts financiers
- **Les PME seront concernées**

# Responsabilité sociale et environnementale des entreprises

## Un enjeu de transformation pour le commissaire aux comptes aussi

### **Assurer la qualité des missions réglementaires confiées**

Rapport de gestion

---

Etats financiers

---

Attestations

---

Reporting de durabilité ?

### **Œuvrer pour la continuité de son activité**

Développer son activité

---

Attirer les talents

### **Remplir sa mission de tiers de confiance**

Accompagnement des entreprises dans leur transformation

---

Avis indépendant sur les informations fournies

---

Compétence dans la compréhension de l'entreprise et de son environnement

---

Spécialiste de l'appréciation de la fiabilité des données

---

Spécialiste des réglementations

## SOMMAIRE

- 1. Avant de commencer... quelques notions**
- 2. Comprendre les évolutions réglementaires du reporting extra-financier**
- 3. L'interconnectivité reporting extra-financier et reporting financier**
- 4. Comment la CNCC accompagne les CAC dans leur transformation**
- 5. Un plan de formation ambitieux pour être prêt en 2024**
- 6. Conclusion / Questions**

# **1. AVANT DE COMMENCER.. QUELQUES NOTIONS**



## De quoi parle-t-on ?

**ESG : Environnement (Environmental) / Social/sociétal (Social) / Gouvernance (Governance)**



### Environnement (les 6 objectifs EU)

- Atténuation des effets du changement climatique
- Adaptation aux changements climatiques
- Utilisation durable de l'eau et des ressources marines
- Economie circulaire
- Prévention et restauration de la biodiversité et des écosystèmes
- Prévention et réduction de la pollution



### Social

- Egalité des chances (diversité, salaire/travail égal, formation, employabilité, handicap...)
- Conditions de travail, salaires, dialogue social, accords collectifs, engagement des salariés, équilibre de vie, santé, sécurité au travail...
- Respect des droits de l'homme, libertés fondamentales, principes démocratiques...



### Gouvernance

- Composition et rôle des organes de gouvernance
- Ethique des affaires
- Rémunérations
- Anti-corruption
- Engagement politique
- Relations d'affaires
- Systèmes de contrôle interne et du management des risques (yc pour les process de reporting)...

# De quoi parle-t-on ?

## Objectifs

### Atténuation des effets du changement climatique

Processus pour **contenir l'élévation de la température moyenne de la planète** < 2 °C et à poursuivre l'action menée pour la limiter à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, comme le prévoit l'Accord de Paris

### Adaptation aux changements climatiques

Processus d'**ajustement au changement climatique** présent et attendu et à ses effets

## Risques

### Physiques

Risques associés à des **événements climatiques** (incendies, inondations, sécheresse, tempêtes...)

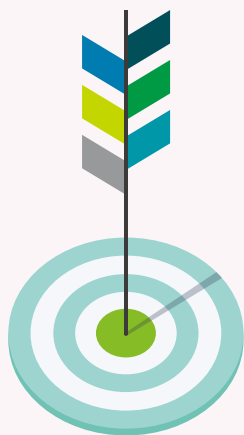
### De transition

Lors de la transition à une économie bas carbone, risques associés à des **évolutions réglementaires, technologiques, de marché...**

## **2. COMPRENDRE LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES DU REPORTING EXTRA-FINANCIER**

# L'ambitieuse stratégie de finance durable européenne

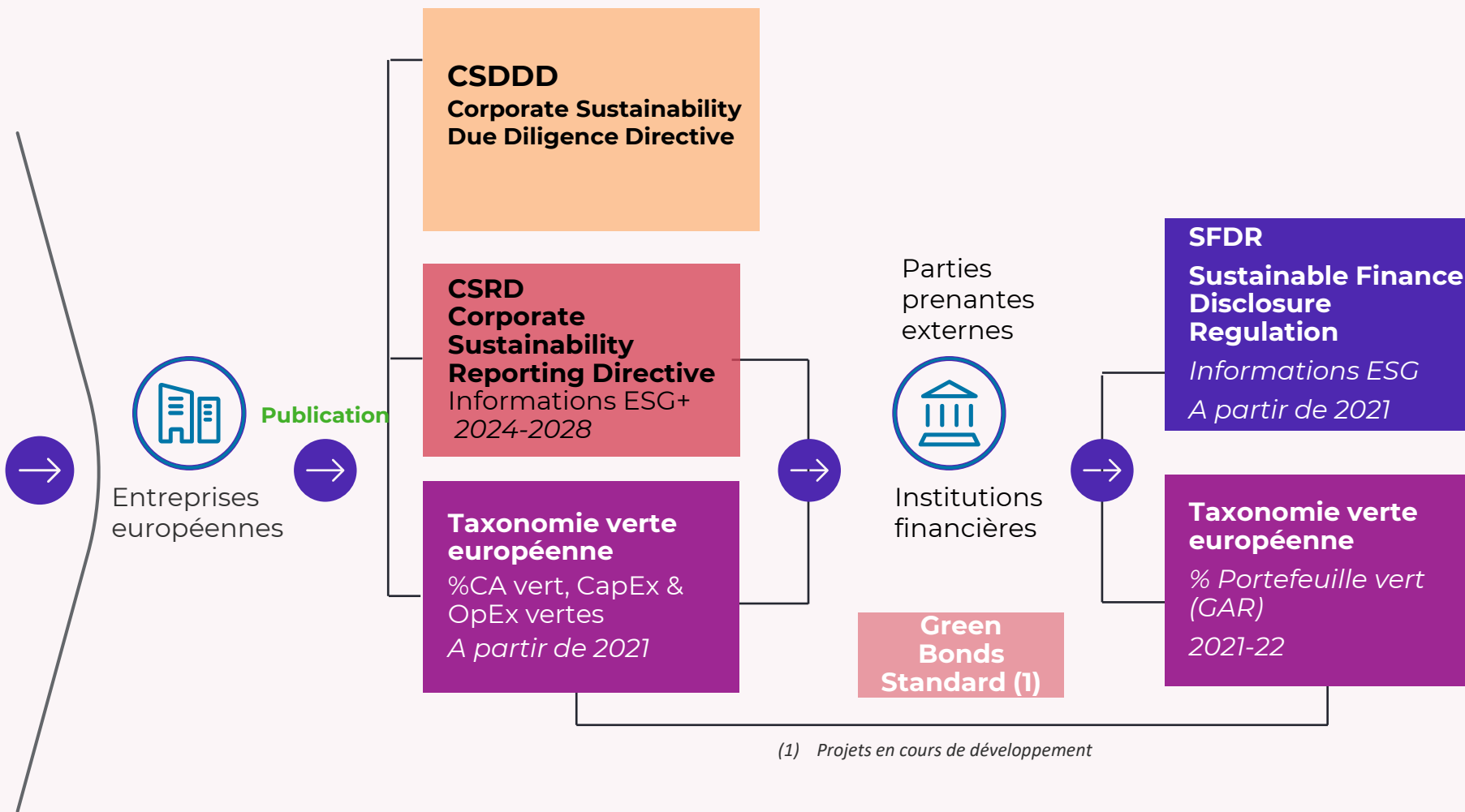
## Accompagner le Green Deal européen et la stratégie de neutralité carbone en 2050



1 Réorienter les flux de capitaux vers des investissements durables

2 Intégrer systématiquement la durabilité dans la gestion des risques

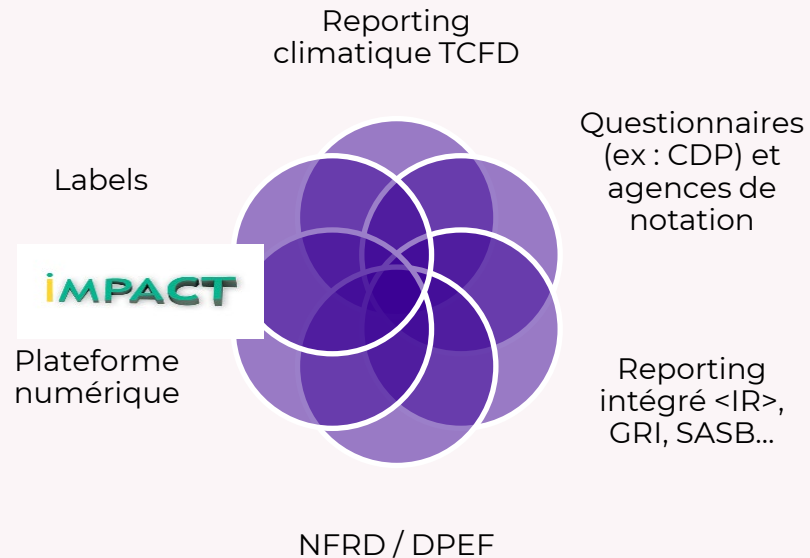
3 Favoriser la transparence et le long-terme



(1) Projets en cours de développement

# Pourquoi la CsrD (en remplacement de la NFRD) ?

## « Publication en matière de durabilité par les entreprises »



### ➤ Fossé grandissant entre :

- **Les besoins des utilisateurs** (investisseurs, actionnaires, ONGs, partenaires sociaux) en matière de **reporting ESG**
  - Insuffisance de comparabilité, pertinence et fiabilité de l'information
- **Les efforts des préparateurs** du fait d'**absence de normes de reporting précises**
  - Sollicitations multiples et désordonnées d'informations des parties prenantes
  - Référentiels variés générant des coûts humains et financiers de préparation

### ➤ NFRD ⇒ Transposition hétérogène au sein des Etats Membres UE

- Diversité de champ d'application, obligation d'inclusion dans le rapport de gestion, assurance de l'information...
- **Un enjeu stratégique pour l'UE** ⇒ Être un **acteur leader** sur la **scène internationale** pour la **transformation des entreprises** et le respect de l'Accord de Paris



# L'expérience du reporting extra-financier en France

## EN FRANCE

Loi NRE, art 225

2001/2002

Grenelle II

2010/2011

Article 173 LTECV

2015

DPEF

2017/2018

Devoir de vigilance

2017

Loi Pacte

2019

**La NFRD (Non-Financial Reporting Directive)**, Directive EU de 2014, **fixe des obligations de reporting « extra-financier »** (ou Développement Durable ou ESG) pour certaines entreprises

### En France

- Dispositif pour l'information non-financière – **Loi NRE** depuis (2001/2002) puis **loi Grenelle 2** (depuis 2012/2013)
- **Transposition de la NFRD** en droit national à travers la « **DPEF** » - **Déclaration de Performance Extra-Financière** (en 2017), prévue à l'art L. 225-102-1 du code de commerce
- **Choix des options les plus exigeantes de la NFRD** (publication au sein du rapport de gestion, vérification par un tiers)
- **Complément de la NFRD** de ses exigences historiques et des législations ultérieures (entreprises concernées, thématiques plus précises ou spécifiques...)

### **3. Le Reporting sur l'information de durabilité (CSRD)**

**Corporate Sustainability Reporting Directive**

## Les mesures clés du texte de la CSRD (1/3)

Un périmètre élargi	Quand ?
<b>Grandes entreprises</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2/3 critères : salariés &gt; 250, chiffre d'affaires &gt; 40M€, total bilan &gt; 20M€</li> </ul>	<b>1/1/2024 (NFRD)</b> <b>1/1/2025 (les autres)</b>
<b>PME cotées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Option d'appliquer des normes simplifiées</li> </ul>	<b>1/1/2026-1/1/2028</b>
<b>PME non cotées</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Option d'appliquer des normes simplifiées</li> </ul>	De façon <b>volontaire</b>
<b>Entreprises non-européennes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Si elles génèrent chiffre d'affaires &gt; 150M€ dans l'UE et une filiale (grande entreprise) ou succursale (chiffre d'affaires &gt;40M€) dans l'UE</li> </ul>	<b>1/1/2028</b>
<b>Exemption de reporting pour les filiales MAIS...</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication de données spécifiques aux filiales dans le reporting consolidé dans certains cas</li> </ul>	

## Les mesures clés de la CSRD (2/3)



**Informations sur la durabilité pertinentes, fiables, comparables, image fidèle, compréhensibles**  
**Reporting de durabilité** établi selon des normes européennes développées par l'**EFRA**  
(European Financial Reporting Advisory Group)

- **Impacts** du groupe sur les sujets de durabilité
- **Comment** les sujets de durabilité **affectent le développement, la performance et la position du groupe**
- Horizon de temps **court, moyen, long-terme**
- Vision **rétrospective, prospective**, données qualitatives et quantitatives
- **Opérations propres** et de la **chaîne de valeur amont / aval**

Responsabilité de la direction et des organes de gouvernance, et rôle des comités d'audit



- **Section distincte du rapport de gestion**
- **Vaste champ de sujets à aborder**
  - A l'ambition du Green Deal !
  - « E » (environnement), « S » (sociaux et droits humains), « G » (gouvernance, conduite des affaires, anti-corruption...), **immatériel**
  - Stratégie, modèle d'affaire, résilience, objectifs, politiques, plans d'actions, ressources allouées, indicateurs, effets financiers...
- **Process** pour sélectionner **l'information reportée**
- Informations de la Réglementation **Taxonomie environnementale**
- Rapport de gestion en **format électronique** et « **Tagging** »/**balisage digital** du reporting de durabilité

## L'assurance de durabilité : les CAC en première ligne (3/3)

- Le reporting de durabilité des entreprises **doit être vérifié** par **l'auditeur légal (CAC)**
- Option Etats Membres** d'ouvrir l'assurance à un autre auditeur ou un organisme tiers indépendant (OTI) accrédité
  - Les Directive/Réglementation Audit amendées s'appliquent aux CAC ; OTI : cadre équivalent (Directive)
- Les actionnaires (5%) peuvent demander une vérification réalisée par un OTI accrédité sur certains éléments du reporting de durabilité, remise à l'AG



### Assurance de durabilité sur

**Reporting de durabilité** établi selon les normes européennes  
**Process** pour identifier l'information à reporter  
 Information de la Réglementation **Taxonomie**  
 « **Tagging** » digital



### Niveau d'assurance et normes

- Assurance **modérée** au départ
- Assurance **raisonnable** en 2028, après étude préalable
- Normes locales possibles en attendant des normes d'assurance adoptées par la Commission européenne (CE)
- La CE peut adopter des normes d'assurance modérée avant 1/1/2026
- La CE doit adopter des normes d'assurance raisonnable d'ici 1/10/2028



### Compétences

- **Clause de grand-père** pour les diplômés **CAC avant le 1/1/24**, sous réserve de formation continue
- **Diplômés CAC post 1/1/2026** : formation théorique et **>8 mois de pratique** de l'assurance de durabilité ou autres services liés à la durabilité



## **4. Les Normes européennes de reporting de durabilité de l'EFRAG**

**(ESRS)**

**European Sustainability Reporting Standards**

# Normalisation du Reporting de durabilité

## 3 grandes dynamiques de normalisation en cours

### Green Deal

**Diriger les allocations de capitaux vers des investissements durables** => Un package réglementaire avancé

- **SFDR** - Sustainable Finance Disclosure Regulation Reporting ESG des acteurs financiers
- **Taxonomie** environnementale\*: Ratios financiers « verts »
- **CSRD - Corporate Sustainability Reporting Directive** Reporting ESG des entreprises en général
- **CSDDD** – Corporate Sustainability Due Diligence Directive\* Devoir de vigilance européen, responsabilités direction/gouvernance, plan de transition climat
- **GBS** - Green Bonds Standard\* : Label pour les obligations « vertes »

### Normes internationales

**Les débuts pour établir un référentiel mondial pour la base mondiale du reporting de durabilité (« global baseline »)**

**Réglementation de la US SEC pour les sociétés cotées**  
Une approche thématique

\* Développements en cours

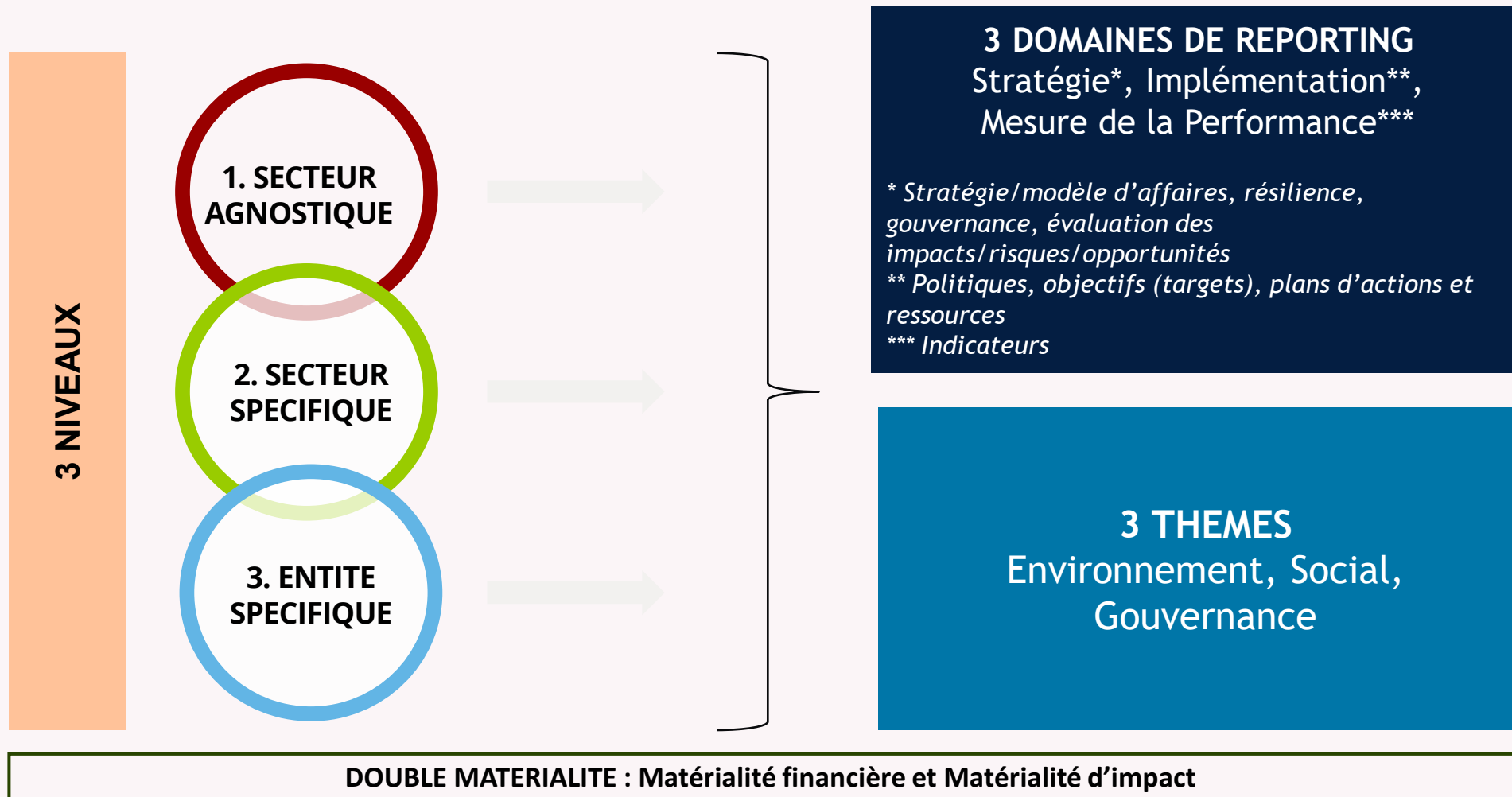
- 2021/22 : Création de l'**EFRAG SRB** (Sustainability Reporting Board) et du **SR TEG** (Technical Expert Group) – Chargés de développer les *European Sustainability Reporting Standards*
- **Projets de 13 premières normes ESRS en consultation\*** (2 « Principes généraux », 5 sur « Environnement », 4 sur « Social », 2 sur « Gouvernance »)
- CSRD : Doit prendre en compte « autant que possible » **référentiels internationaux** et **réglementations européennes**

- 2021/22 : Création de l'**ISSB\*** (International Sustainability Standards Board) (intégration de SASB, CDSB et IIRC) – Chargé de développer les *IFRS Sustainability Disclosure Standards*
- **Projets de 2 premières normes IFRS SDS en consultation\*** (« Principes généraux » et « Climat »)

- **Projet d'une réglementation en consultation\*** (« Climat » et possiblement à venir « Capital humain »)



# Architecture des normes ESRS



# Les 13 projets de normes ESRS

NORMES TRANSVERSALES					
<b>ESRS 1</b> General Principles			<b>ESRS 2</b> General, strategy, governance and materiality assessment disclosure requirements		
ENVIRONNEMENT					
<b>ESRS E1</b> Climate change	<b>ESRS E2</b> Pollution	<b>ESRS E3</b> Water and marine resources	<b>ESRS E4</b> Biodiversity and ecosystems	<b>ESRS E5</b> Resource use and circular economy	
SOCIAL					
<b>ESRS S1</b> Own workforce	<b>ESRS S2</b> Workers in the value chain		<b>ESRS S3</b> Affected communities	<b>ESRS S4</b> Consumers and end-users	
GOUVERNANCE					
<b>ESRS G1</b> Governance, risk management and internal controls			<b>ESRS G2</b> Business conduct		
ANNEXES					
<b>Appendix I</b> Navigating the ESRS	<b>Appendix II</b> CSRD Requirements	<b>Appendix III</b> SFDR Adverse Impacts in the ESRS	<b>Appendix IV</b> TCFD and ESRS reconciliation table	<b>Appendix V</b> IFRS S1+2 and ESRS reconciliation table	<b>Appendix VI</b> Acronyms and glossary terms

# Vues préliminaires du Comité Reporting CNCC

## Ambitieux... à hauteur du Green Deal !

### Levier pouvant inciter à la transformation des entreprises grâce à la transparence apportée

- **Informations pertinentes**, en ligne avec les **attentes** de la **CSRD** et la **SFDR**
- Demandra un **effort important** de la part des **entreprises** et de la **profession des auditeurs (ressources humaines, identification de la donnée et systèmes d'information)**
  - Maturité variable des entreprises
  - L'expérience en France des DPEF et de leur vérification va aider
  - Les informations demandées par le Règlement Taxonomie préparent le terrain
- **Mieux expliquer comment appliquer la matérialité pour sélectionner les informations à reporter**
- **Reconsidérer la granularité de certaines dispositions obligatoires**
- **S'attendre à de la difficulté pour la préparation et la vérification des données relatives**
  - Aux **données prospectives** (alignement à l'Accord de Paris / neutralité carbone)
  - A la **chaîne de valeur**
- **Donner plus de temps pour l'implémentation de certaines dispositions**
- **Importance de la compatibilité avec le référentiel international**



## **5. Opportunités – Challenges des entreprises**

### **Rôle du commissaire aux comptes**

## Quelques bonnes raisons pour que les CAC s'intéressent au reporting ESG / de durabilité

**Nos clients se transforment ⇒ Des opportunités de développement et des risques à anticiper pour les CAC**

- **Toutes les entreprises sont concernées par la transformation ESG (petites et grandes)**
- **Les investisseurs questionnent les entreprises et les CAC sur la prise en compte / l'impact des enjeux climatiques dans les comptes (interconnexion)**
- **Les obligations réglementaires ne cessent d'évoluer, interconnectant les informations dans la DPEF / le rapport de gestion et les comptes (ex : KPIs Taxonomie, reporting climat...)**
- **Le financement des entreprises, l'octroi d'aides, le montant des taxes/impôts, la rémunération des dirigeants... dépendent/vont dépendre de critères ESG**
- **Besoin d'une assurance par un tiers de confiance des nouvelles informations produites**
- **Le projet de CSRD place le CAC au cœur des vérifications des reportings de durabilité**
- **Le CAC est un interlocuteur clé des instances de direction et organes de gouvernance**

**Les CAC sont des sachants en mission de vérification de données ⇒ Il faut monter en compétences ESG**

## Les PE impactées par capillarité (chaine de valeur) : Retours d'expériences



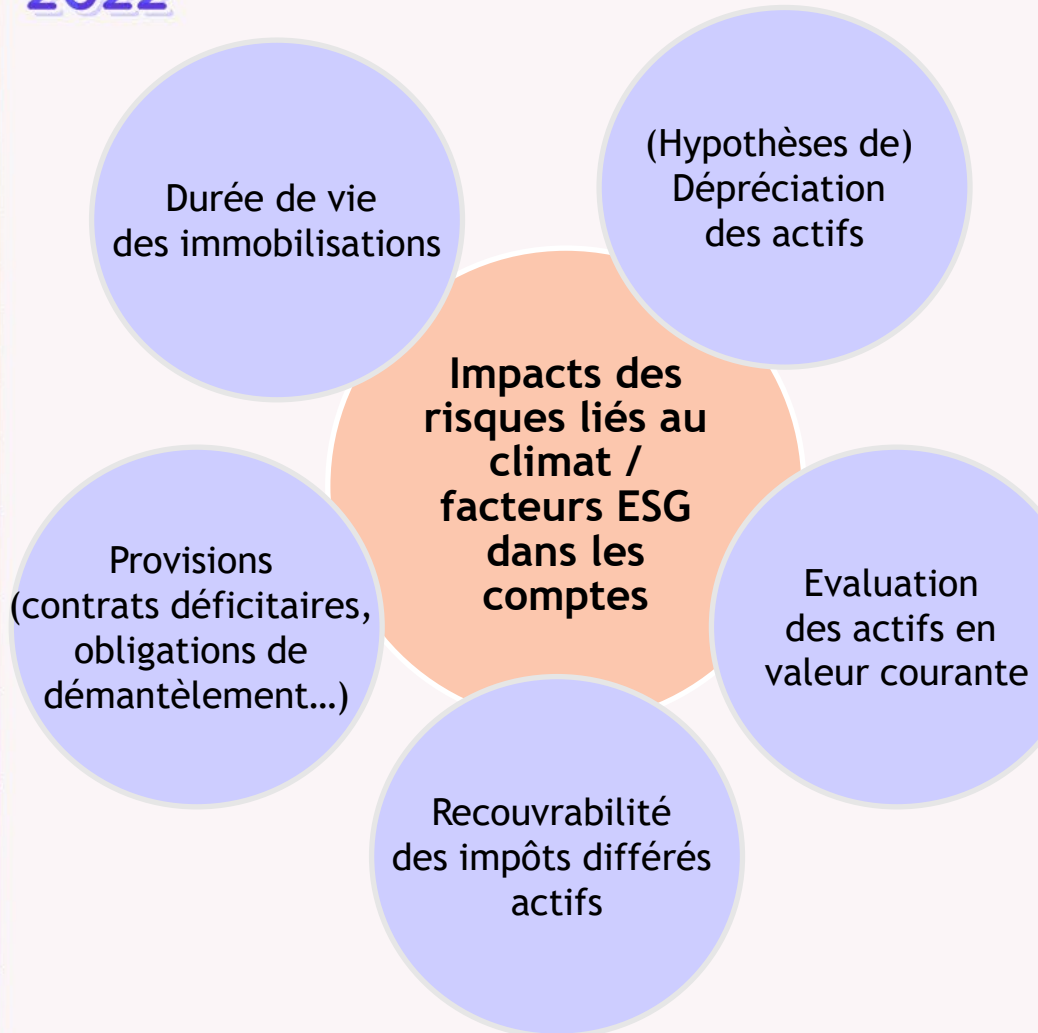
Une vision à long terme et un engagement ESG

L'entreprise performante et engagée devient un levier de performance

L'investissement dans une entreprise responsable et engagée est plus rentable

La RSE constitue désormais un avantage comparatif et compétitif pour une économie nationale

# Rôle du CAC : Avant le reporting de durabilité, commencer par construire la prise de conscience au sein des entreprises...



## Discussions avec la direction et les organes de gouvernance

### Gouvernance

- Qui suit / prend en compte les risques liés au climat / facteurs ESG dans la société ?

### Stratégie

- Est-ce que la stratégie a pris en compte les risques liés au climat / facteurs ESG ? Impact sur la gestion des risques et opportunités ?
- Impact sur le modèle d'affaires, les opérations, les procédés, la performance économique, la capacité à lever du financement, la capacité à attirer les clients ?

### Risques

- Appréciation des risques physiques et de transition ?
- Appréciation des évolutions législatives dans les pays où la société intervient ?

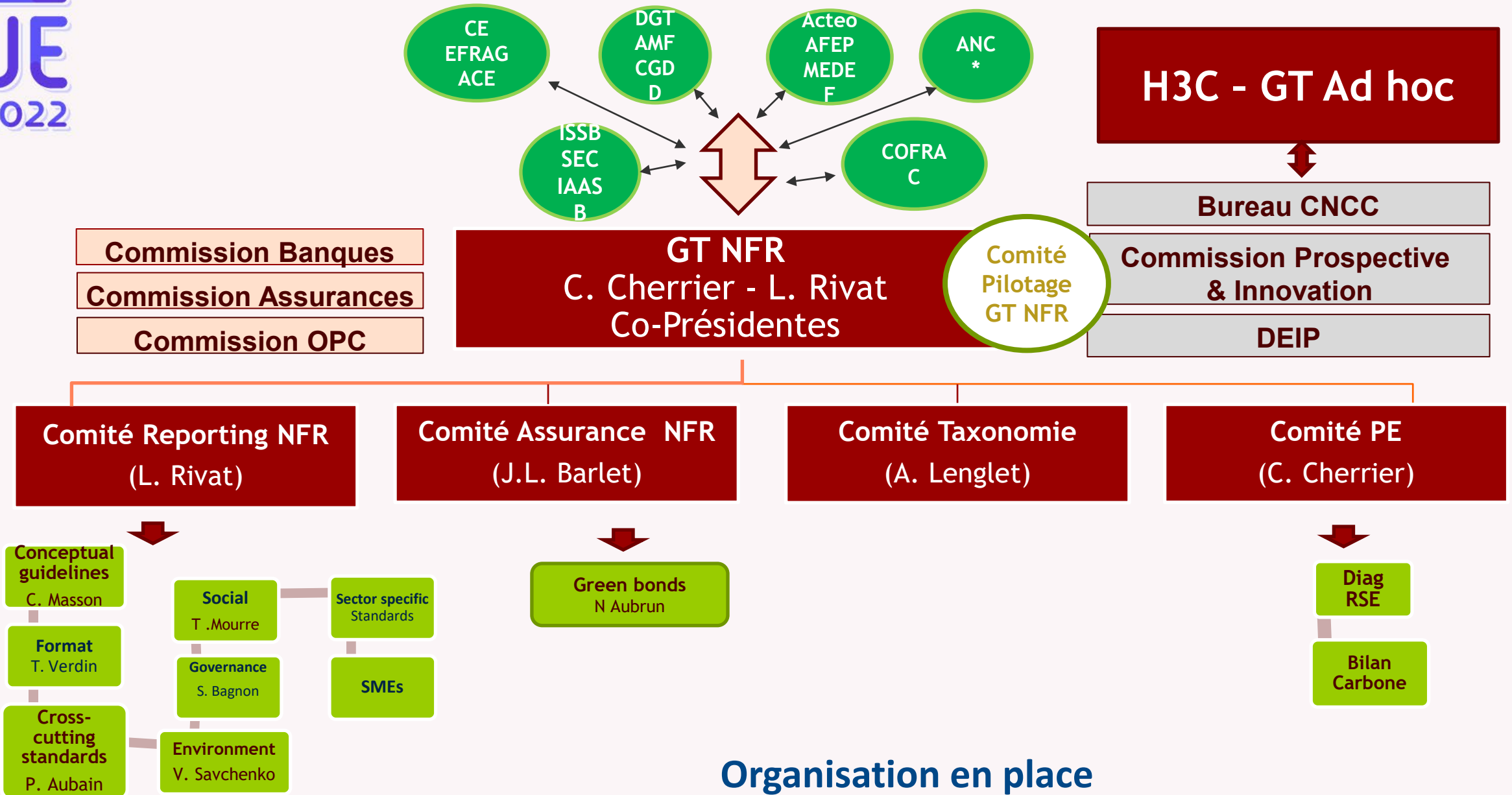
### Investisseurs

- La société a-t-elle investigué leurs attentes ? Importance des éléments ESG dans leurs décisions ?

### Considérations liés au reporting (financier)

- La société a-t-elle apprécié les impacts des facteurs climatiques / ESG sur les comptes et des informations sont-elles fournies ?
- Cohérence avec l'information fournie en dehors des comptes ?

## **6. Implication et actions de la CNCC**



Organisation en place



# Au fur et à mesure de l'évolution du reporting RSE, la CNCC a été l'acteur de référence de la vérification



Loi NRE (art. 116) **introduit l'obligation** pour les **sociétés cotées** de **publier** des informations RSE

**Vérification** sur base **volontaire** des informations

Loi Grenelle (art. 225) **étend l'obligation de publication** des informations RSE aux sociétés **EIPs** et à **d'autres entités** et ajoute la **vérification** des informations

**Vérification obligatoire** des informations par un OTI

- Attestation de présence
- Avis de sincérité

Extension aux non-EIPs, la **DPEF** s'articule autour de 4 piliers, 4 thématiques et des informations à adresser, avec une approche basée sur la pertinence des informations

**Vérification obligatoire**  
Attestation du **CAC**  
Avis motivé de l'**OTI** sur

- la *conformité* de la DPEF aux dispositions réglementaires et
- la *sincérité* des informations fournies

**Rapport de durabilité**

- « E » (environnemental)
- « S » (social/sociétal)
- « G » (gouvernance)
- Etabli selon les **normes ESRS**

**Vérification obligatoire**

- Reporting de durabilité
- Process pour identifier l'information à reporter
- Information de la Réglementation Taxonomie
- « Tagging » digital

**Assurance modérée**  
(raisonnable en 2028 ?)



## Actions de la CNCC



### Reporting

- Réponse CNCC à la consultation O. Grégoire – *Plateforme numérique dédiée à la performance extra-financière des entreprises* (02/2021)
- Décryptage du projet de CSRD et lettre de commentaires CNCC à la consultation de la CE (07/2021)
- Décryptage des (projets de) textes EFRAG / ISSB / SEC liés à la normalisation du reporting de durabilité et lettre de commentaires CNCC à l'EFRAG

### Taxonomie

- Décryptage des textes liés à la réglementation Taxonomie
- Communiqué CNCC (01/2022, m à j 04/2022)
- Animation de 4 webinaires IMA-France et CNCC Formation (S2 2021 – S1 2022)

### Assurance

- DPEF
  - NEP 9090 (03/2013), Communiqué CNCC sur la NEP 9090 (01/2014), Avis technique RSE (11/2015)
  - Avis technique - DPEF (depuis 2018, m à j successives)
- Sociétés à mission
  - Avis technique - Sociétés à mission (02/2022, m à j à venir)
- Trajectoire carbone : discussions pour les rapports pour la vérification des trajectoire carbone – Arrêté du 2/11/2021

### Accréditation COFRAC

- Discussions et formation à ISO 17029

### Green bonds

- Suivi et décryptage du projet de règlement européen sur les obligations vertes (Green Bonds Standard)
- Elaboration d'exemples de rapport (en cours)

# Actions de la CNCC

## Petites entités

### — Diag RSE

- ✓ **Outil développé par la CNCC** pour évaluer le degré de maturité RSE des entreprises

- ✓ **Objectifs**

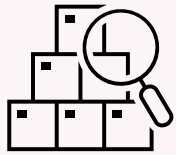
- 1. Identifier les points forts** d'une entreprise et ses **axes d'amélioration** en matière de RSE

- 2. Aider le dirigeant** à mettre en place une démarche RSE / nouvelles réglementations et attentes du marché

- 3. Structurer une démarche** en vue d'un état des lieux de la maturité d'une organisation en matière ESG

- ✓ **Livrables** (Lettre de mission, rapport de diagnostic : diagramme Importance / Maturité, points d'attention, export des Questions/ Réponses)

- ✓ **Disponible** : le **13 juillet** pour tous les CAC



## Elaboration d'un catalogue de formations

### — 16 formations au catalogue

- ✓ 4 formations en présentiel
- ✓ 10 webinaires d'1h30 d'acculturation
- ✓ 2 formations E-learning (module d'1h30)



- ### — Des actions à venir
- pour répondre aux exigences de la CSRD

## Challenge Durabilité

**4 prix pour une performance plus durable**



**Assises 2022** de la CNCC les 8 et 9 décembre (Rennes)

**5 ateliers sur la durabilité**



# PRESENTATION DE L'OUTIL DE DIAGNOSTIC DU DEGRE DE MATURITE D'UNE ORGANISATION EN MATIERE RSE : « LE DIAG' FLASH RSE »

Le diagnostic RSE, dit « **Diag' Flash RSE** », est un **nouvel outil** développé par la CNCC pour évaluer le **degré de maturité RSE des organisations**

**Cet outil** permet au commissaire aux comptes de **structurer sa démarche** en vue d'un **état des lieux de la maturité** d'une organisation en matière environnementale, sociale et sociétale et de gouvernance

Un outil pour **mettre en évidence les enjeux RSE** auxquels toutes les entreprises peuvent être confrontées, y compris les petites structures

Un outil qui **aboutit à la rédaction d'un compte-rendu** étayé

Un outil permettant de **guider les entretiens** avec les différents interlocuteurs en charge des thèmes en lien avec la RSE et de **faciliter la collecte** de documents

## LE DIAG' FLASH RSE : METHODOLOGIE

Thèmes	Questions centrales de l'ISO 26000	Sous-thèmes
Ethique et gouvernance	Gouvernance de l'organisation	1. Gouvernance responsable
	Les bonnes pratiques dans les affaires	2. Ethique des affaires 3. Achats responsables
Social	Les relations et les conditions de travail	4. Emplois pérennes
		5. Santé et sécurité et qualité de vie au travail
		6. Dialogue social
		7. Compétences et formation
		8. Discrimination et égalité des chances
		9. Rémunération
		10. Déchets / rejets
Environnement	L'environnement	11. Matières premières et énergie
Sociétal	Les droits de l'homme	12. Droits fondamentaux de l'individu
	Les questions relatives aux consommateurs	13. Qualité des produits et services et santé et sécurité des consommateurs 14. Satisfaction client / citoyen
	Les communautés et le développement local	15. Impacts territoriaux

## LE DIAG' FLASH RSE : SOURCES DOCUMENTAIRES

Les documentations utilisées pour élaborer cet outil et auquel vous pouvez vous reporter pour aller plus loin sont notamment l'ISO 26000, le guide NFX 30-029 de l'AFNOR...

<https://www.orse.org/>

<http://www.oree.org/>

<https://www.novethic.fr/>

<https://www.ademe.fr/>

<https://youmatter.world/fr/>

<https://www.carbone4.com/>

<https://eco-act.com/fr/ressources/>

<https://resources.ecovadis.com/fr>

<https://www.medef.com/fr/thematiques/content/developpement-durable>

<https://www.obsar.asso.fr/>



## Un enjeu de transformation pour le commissaire aux comptes !

- **Assurer la qualité** des missions réglementaires confiées
- **Accompagner les entreprises** dans leur transformation
- **Œuvrer pour la continuité** de son activité
- **Remplir sa mission de tiers de confiance !**

## **8. CONCLUSION / QUESTIONS**

**MERCI POUR  
VOTRE ATTENTION**

---

